

**L'Université de Picardie Jules Verne AMIENS recrute :  
UN PROFESSEUR CONTRACTUEL A TEMPS  
COMPLET**

**SPECIALITE : Expression-communication**

**Emploi : Enseignant du second degré (PRAG /PRCE)**

**Profil : expression communication**

**DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025 JUSQU'AU 31 AOÛT 2026**



**Affectation : IUT Aisne**

**Composante d'exercice : Soissons/Cuffies (IUT, 02680)**

### **Conditions de recrutement :**

Le recrutement est ouvert, de préférence, aux personnes titulaires du titre universitaire Master 2 dans le domaine de l'expression-communication

**ET**

ayant une expérience professionnelle dans le domaine d'enseignement

### **Pièces à fournir pour la candidature :**

- lettre de motivation,
- copie d'une pièce d'identité
- *curriculum vitae* détaillé
- copie(s) du ou des diplômes (avec la traduction française)
- annexe complétée sur l'état des services antérieurs
- toute autre pièce jugée utile par le candidat

### **Durée du contrat :**

- Le présent contrat est à durée déterminée du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.
- Le premier mois du contrat sera considéré comme période d'essai. Tout licenciement prononcé au cours de cette période ne peut donner lieu à un préavis ni au versement d'une indemnité.

### **Rémunération :**

Pour les candidat(e)s titulaires d'un master, la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 469

Pour les candidat(e)s titulaires d'un doctorat, la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 500

### **Obligations de service :**

L'obligation de service est de 384h.

L'enseignant(e) recruté(e) s'intégrera à l'équipe pédagogique, technique et administrative du département Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) de l'IUT de l'Aisne, site de Cuffies. En coordination étroite avec ses collègues, il/elle prendra en charge des cours (CM), des travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et Sae (Situation d'apprentissage et d'évaluation) en BUT 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années (semestres 1 à 6) du département. Le (la) candidat(e) sera sensibilisé(e) à l'approche de la formation par compétences.

Les enseignements sont organisés selon le programme pédagogique national du BUT QLIO disponible ici : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/qualit-logistique-industrielle-et-organisation-30873.pdf>

L'enseignant(e) recruté(e) prendra en charge les enseignements suivants :

- R1.02 « Expression Communication »
- R2.02 « Expression Communication »
- R3.02 « Expression Communication »
- R4.02 « Expression Communication »
- R5.02 « Expression Communication »
- R6.02 « Expression Communication »
- R5.MP.13 « Le management en action »
- Portfolio des semestres 1 à 6
- SAÉ 2.01 « Projet opérationnel »

Les activités pédagogiques devront s'adapter aux différents profils d'étudiants (Bac général, Bac technologique, Bac Pro etc.).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En plus de ses enseignements, le candidat devra :

- S'investir dans les projets SAÉ ainsi que les suivis de stages et/ou d'apprentis,
- Participer à la vie du département en assistant aux conseils de département, réunions pédagogiques, soutenances, conseil de perfectionnement, sous-commissions, jurys...
- Participer au processus de communication et de recrutement en BUT (journées portes ouvertes, journées d'immersion, forums étudiants, entretiens de recrutement...)
- Maintenir et moderniser les plateformes technologiques dédiées aux TP,
- Mener des réflexions sur l'évolution des maquettes : contenu pédagogique, matériel, applications.

Des heures complémentaires pourront être proposées à la candidate/au candidat en expression communication dans d'autres formations de l'IUT de l'Aisne sur le site de Cuffies.

### Renseignements pédagogiques :

Monsieur Ludovic Quelin, Chef de Département QLIO : [ludovic.quin@u-picardie.fr](mailto:ludovic.quin@u-picardie.fr)

**Envoyer un dossier de candidature complet dématérialisé à l'adresse suivante :**

**[dac.iut02@u-picardie.fr](mailto:dac.iut02@u-picardie.fr)**

**Réception des candidatures jusqu'au 10 juin 2025**

Tout dossier incomplet ou transmis en dehors de la date limite ne sera pas examiné.

